

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Projection du documentaire *Noranda*. 35 ans plus tard : le chemin parcouru et celui encore à parcourir...

Rouyn-Noranda, le vendredi 30 aout 2019 – Le Comité Arrêt des rejets et émissions toxiques (ARET) de Rouyn-Noranda convie la population au visionnement du documentaire *Noranda*. L'évènement se tiendra le **jeudi 5 septembre à 19h00** à la Salle aux usages multiples du CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue. Les réalisateurs, Daniel Corvec et Robert Monderie, ainsi que l'auteur de la narration du film, Richard Desjardins, ont confirmé leur présence et seront disponibles pour échanger avec le public après la projection.

Les membres du comité ARET ont effectué des visionnements en petits groupes et ont été frappés par l'importance de la quantité d'anhydride sulfureux déversée à l'époque par la fonderie mais aussi par le fait que d'autres contaminants, dont l'arsenic, était présents en quantité importante il y a 35 ans. « Nous tenions à organiser cette projection avec les réalisateurs de Noranda. Au début des années 80', ces derniers, avec de faibles moyens, sont parvenus à brosser un portrait de la présence de contaminants dans l'air de notre ville, des effets pressentis sur la santé de la population et ceux, vérifiés, touchant les travailleurs de la fonderie », explique Mireille Vincelette.

« Ce moment de réflexion collective a pour but de considérer le chemin parcouru et voir celui qui nous reste à parcourir afin que l'environnement de notre ville puisse être exempt des contaminants industriels tels que l'arsenic», ajoute Valérie Fournier, porte-parole du comité.

Les médias intéressés à obtenir une entrevue avec les réalisateurs, messieurs Corvec et Monderie, de même que monsieur Desjardins, sont invités à le signaler en utilisant les numéros indiqués plus bas.

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisés pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame à Rouyn-Noranda. Il demande entre autres, au gouvernement québécois qu'il fasse respecter la norme provinciale de 3ng/m³ d'arsenic dans l'air à Rouyn-Noranda.

-30 -

Pour information:

Nicole Desgagnés Responsable des relations avec les médias Desgagnes.nicole@gmail.com

Cell.: 819 277 8890 D: 819 764 4700